



Dakar, le 21 AVR. 2016

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

COMMUNIQUE

Recensement de titulaires de Doctorat (pour les personnes à l'étranger)

Dans le cadre du **recensement de titulaires de doctorat de nationalité sénégalaise ou d'une autre nationalité désirant servir dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal**, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche informe les personnes intéressées qui sont à l'étranger qu'elles peuvent déposer un dossier physique au niveau du **Service de Gestion des Etudiants sénégalais à l'Etranger (SGEE) sis au 32, rue de Tour 75116 Paris-France** (si elles sont en France) ou envoyer leur dossier par voie électronique à l'adresse email : sgee@sgee.org ou à celcom.mesr@gmail.com.

Pour rappel, le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre :

- 1) Une lettre de manifestation adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- 2) Un CV détaillé énumérant les différentes publications ;
- 3) Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- 4) Une copie légalisée de la carte nationale d'identité.

Les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être déposés ou envoyés **jusqu'au vendredi 29 avril 2016 à 17h (délai de rigueur)**.

NB : Merci de préciser, en déposant votre dossier, votre domaine (ex : Sciences de gestion), votre spécialisation (ex : Gestion des Ressources Humaines) et votre sujet de thèse.



Mary Teuw NIANE